{BnF Gallica

Le Panthéon de l'industrie : journal hebdomadaire illustré

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Le Panthéon de l'industrie : journal hebdomadaire illustré. 1884-06-29.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter **utilisation.commerciale@bnf.fr**.

Dixième Année

Le Panthéon de l'Industrie

Revue Hebdomadaire Internationale Illustrée des Expositions et des Concours

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
51, rue Richer, 51
N NE RÉPOND PAS DES MANUSCRITS ENVOYÉS

50 CENTIMES LE NUMÉRO
ADMINISTRATEUR : C GEORGES
10e Année — 29 Juin 1884 — No 484 — Paris

ABONNEMENTS ET ANNONCES
51, rue Richer, 51
TOUTES LES LETTRES DOIVENT ÊTRE AFFRANCHIES

Prix de l'Abonnement : Paris et les départements, un an **24** fr. — Etranger, un : Pays d'Europe, Egypte, Maroc, Tunisie : **27** fr. — Etats-Unis de l'Amérique du Nord : fr. — Colonies françaises autres que les établissements de l'Inde et de la Nouvelle-Calédonie : **31** fr. — Etablissements français de l'Inde, Nouvelle-Calédonie et dépendances, Etats de l'Amérique centrale et méridionale, Indes orientales et néerlandaises, Mexique, Japon ; Colonies, possessions et établissements anglais; Guyane hollandaise **36** fr.

En vente : Années 1875, — 1876, — 1877, — 1878, — 1879, — 1880, — 1881, — 1882, — 1883, 1 fort vol. de chaque année : 24 francs.

SOMMAIRE : — Biographie. — Causerie. — La Compagnie Européenne de chauffage et d'éclairage par le gaz. — Teinture industrielle. — La miroiterie. — Serres et constructions en bois de pitch-pin. — Construction mécanique. — Bulletin financier.

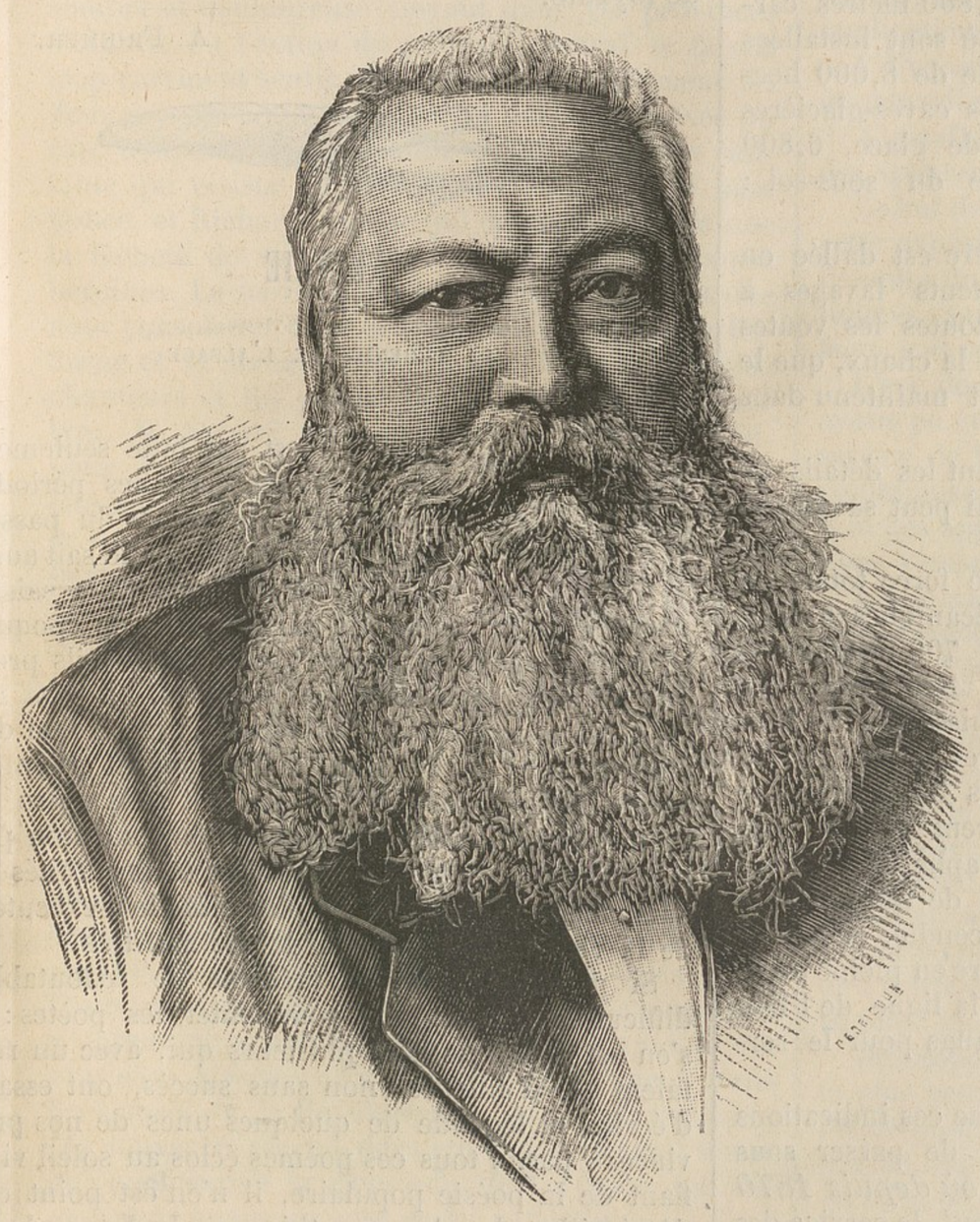

M. Prosper TOURTEL.

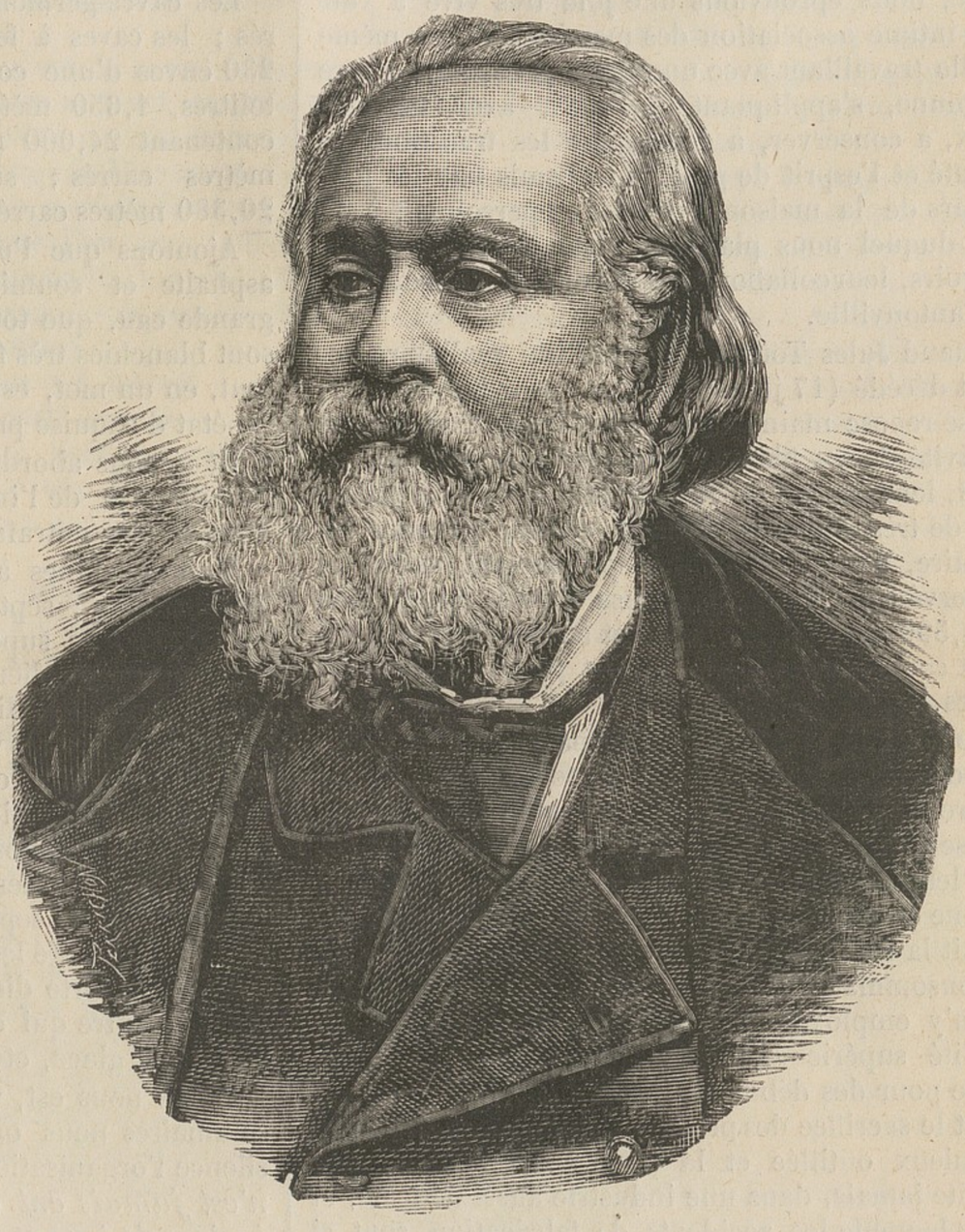

M. Jules TOURTEL.

LES BIÈRES FRANÇAISES

MM. JULES & PROSPER TOURTEL

ADMIMISTRATEURS-FONDATEURS DE LA BRASSERIE DE TANTONVILLE

Dans un article que nous consacrions, en 1879, à la grande brasserie française, à la brasserie de Tantonville, pour faire apprécier de nos lecteurs l'importance de cette maison, et leur faire mesurer les résultats obtenus par elle dans la grande lutte patriotique qu'elle soutient contre la brasserie allemande, nous donnions, comme chiffre décisif, celui de sa production nuelle, qui était alors 100,000 hectolitres, et nous citions l'opinion una-ne des consommateurs sur la qualité supérieure des bières de cette maison.

Dans les cinq années qui se sont écoulées depuis le jour où nous traçions s lignes, inspirées par le pur amour de l'exacte vérité, mais écrites avec un ntiment de satisfaction patriotique que nous ne cherchions point à déguiser, situation est changée, de nouveaux faits se sont produits, et nous sommes mesure de fournir de nouveaux arguments en faveur de notre thèse favo-e : la défense des bières françaises, la nécessité d'exclure au plus vite du arché français des produits qui ne s'imposent plus par leur qualité, et que devrait pas recommander aux vrais patriotes leur certificat d'origine.

La fabrication de Tantonville, dans ce court espace de temps, s'est accrue 50 0/0, et de plus, après une longue visite faite à l'usine de Tantonville, ous avons cru utile, pour éclairer définitivement la grande cause que nous udions depuis longtemps, de recueillir à la fois des échantillons pris à Tan-nville, et d'autres venus de Hollande et d'Allemagne, tous appartenant aux premières marques ; nous les avons soumis à des chimistes éminents, et comme nous pouvions nous défier, non pas de leur science, mais de leur patriotisme, nous avons eu soin de classer ces échantillons par de simples numéros, sans indication d'origine.

Le résultat de cette consultation loyale a été celui-ci : les bières de Tantonville sont absolument pures, et ont la composition normale des vraies bières, sans addition d'aucune matière étrangère, d'aucun succédané de l'orge et du houblon, dont une fausse et dangereuse idée a fait, depuis quelque temps, un si terrible abus, sans emploi d'aucun de ces agents conservateurs qui empêchent les mauvaises bières de devenir imbuvables du jour au lendemain, mais en faisant courir de graves dangers à la santé des consommateurs.

Toutes les autres bières contenaient ou de l'acide salycilique, ou de la glycérine, ou du bisulfite de chaux, etc., etc.

On peut donc désormais juger à leur vraie valeur les prospectus allemands, où s'étalent, avec une monstrueuse impudence, des analyses de fantaisie, appuyant de honteuses accusations contre la fabrication française ; le procès est jugé, et nous ne prévoyons pas, à moins de nouveaux faits, que nous ayons à y revenir.

Mais il nous reste à rendre pleine et entière justice aux deux éminents industriels à qui est principalement dû ce résultat, et nous considérons

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

comme une sorte de devoir patriotique de présenter à nos lecteurs MM. Jules et Prosper Tourtel, fondateurs de la brasserie de Tantonville. Ce sera, du reste, une excellente occasion, et que nous saisissons avec la plus grande joie, de rendre aux familles Tourtel, en accueillant dans nos colonnes leurs deux chefs vénérables, un peu de cette large, généreuse, cordiale hospitalité qu'elles nous ont prodiguée pendant toute une journée, c'est-à-dire pendant toute notre trop courte visite à l'immense usine.

Nous disons les familles Tourtel, parce qu'après avoir été fondée et dirigée par Jules Tourtel, né en 1813, et par son frère, Prosper Tourtel, plus jeune de cinq années, l'usine est aujourd'hui sous la direction effective de leurs trois fils : Ernest, Félix et Albert.

Tandis que nous suivions, sous la bienveillante direction de M. Albert Tourtel, l'immense labyrinthe des caves et ateliers de Tantonville, tandis que nous étudiions sur place, avec un intérêt toujours croissant, et supérieur, heureusement, à la fatigue physique que nous imposait une pareille excursion, l'organisation de ce prodigieux mécanisme, nous éprouvions une joie très vive à voir cette intime association des membres d'une même famille travaillant avec une égale ardeur à l'œuvre commune, s'appliquant à l'envi, avec un zèle pieux, à conserver, à développer les traditions de loyauté et l'esprit de progrès transmis par les fondateurs de la maison à tout leur personnel, à la tête duquel nous placerons leur fidèle fondé de pouvoirs, leur collaborateur dévoué, le maire actuel de Tantonvillle.

Quand Jules Tourtel, aujourd'hui malheureusement décédé (17 juin 1883), et son frère Prosper, qui se repose maintenant de ses longs travaux sur l'activité de ses fils et de son neveu, fondèrent, en 1839, leur maison de Tantonville, ils ne disposaient que de très faibles ressources, et leur premier inventaire, dont la famille a pieusement relevé et conservé les chiffres, n'accusa qu'une production de 1,500 hectolitres ; elle est aujourd'hui exactement centuplée, et le capital est porté à 2,400,000 francs.

Pour les aider à franchir un pareil espace, pour prendre position dans cette lutte alors si inégale contre la production étrangère, les fondateurs de la brasserie de Tantonville, si intelligemment secondés par leurs dignes et vaillantes épouses, n'avaient qu'une seule arme qui leur a suffi pour triompher : c'était la ferme, l'invincible volonté de ne livrer à la consommation que des bières de premier choix, de n'y employer que des matières premières de qualité supérieure, résolution extrêmement onéreuse pour des débutants, car elle entraînait forcément le sacrifice des produits médiocres, que l'usine la mieux outillée et la plus habilement dirigée n'évite jamais, dans une industrie aussi délicate, et pour laquelle les accidents de fabrication sont si fréquents.

Aujourd'hui encore, où l'outillage est infiniment plus parfait, où l'aménagement touche à la perfection, où deux machines Carré fournissent d'énormes quantités de glace (200 kilogrammes à l'heure), sans compter celle que l'on récolte, sur 15 hectares de prés aménagés de façon à être inondés en hiver, après avoir servi pendant l'été à l'élève d'un magnifique troupeau, aujourd'hui même, la maison Tourtel s'impose des précautions infinies et, au besoin, d'énormes sacrifices, pour ne laisser sortir de ses caves que des bières dignes de sa réputation.

C'est ainsi que, sur chaque envoi préparé, elle prélève un fût, l'expose aux variations de température, le soumet pour ainsi dire à des épreuves à outrance, et se rend ainsi compte de la bonne conservation des bières livrées à sa nombreuse clientèle. Les produits qui, pour une cause quelconque, ne seraient pas jugés irréprochables, sont livrés aux ateliers de distillerie, annexés maintenant à la brasserie pour l'utilisation des bières ou matières trouvées médiocres.

Nous ne finirions jamais si nous voulions énumérer toutes les précautions prises pour assurer une bonne fabrication ; nous ne pouvons au moins éviter de mentionner l'intelligent aménagement de ces immenses caves voûtées (nous en avons compté plus de cent), hautes de cinq mètres, qui donnent l'impression d'autant d'églises souterraines, et où l'aération et la température sont si savamment gouvernées ; nous ne devons pas négliger surtout de dire comment MM. Tourtel ont résolu la grave question de la pureté des eaux, et su préserver celles qu'ils emploient de toute altération possible par la population ou par les usines, en se rendant acquéreurs de tous les terrains qui forment les pentes des plateaux de Tantonville, et devenant seuls propriétaires de toutes les eaux de la contrée, sauf à les élever au besoin jusqu'à leur usine, à l'aide de deux puissantes pompes à vapeur installées au bas des plateaux.

La description des bâtiments qui font le plus grand honneur à M. Sidrot, architecte, premier adjoint de la ville de Nancy et sont continués aujourd'hui si intelligemment par M. Bourgon, ancien premier élève de l'école des Beaux-Arts et architecte à Nancy, absorberait la matière d'un volume, et nous devons renoncer à conduire nos lecteurs à travers ce labyrinthe de caves, de greniers, etc. etc., où nous nous serions infailliblement égaré, si nous n'avions été guidé par la main d'un des maîtres de la maison ; qu'il nous suffise donc de recueillir quelques chiffres propres à donner une idée de la grandeur de l'installation.

Les caves-germoirs occupent 5,800 mètres carrés ; les caves à fermentation, où sont installées 230 cuves d'une contenance totale de 8,000 hectolitres, 1,650 mètres carrés ; les caves-glacières contenant 24,000 mètres cubes de glace, 6,800 mètres carrés ; superficie totale du sous-sol : 20,380 mètres carrés.

Ajoutons que l'usine tout entière est dallée en asphalte et soumise à de fréquents lavages à grande eau, que tous les murs, toutes les voûtes sont blanchies très fréquemment à la chaux, que le tout, en un mot, est constamment maintenu dans un état d'exquise propreté.

Et si nous abordions maintenant les détails de l'outillage et de l'installation, qui peut savoir où nous serions entraîné ?

Huit machines à vapeur d'une force totale de 320 chevaux ; sept tourailles mécaniques à deux plateaux d'une superficie utile de 700 mètres carrés ; six chaudières à bière cubant ensemble 500 hectolitres ; dix bacs rafraîchissoirs (750 hectolitres) ; et les 35 wagons-glacières, et les 42,000 fûts d'expédition construits dans les ateliers de tonnellerie mécanique, qui livrent 80 fûts par jour ; et le téléphone, et le télégraphe, et l'usine à gaz, et les immenses magasins de quincaillerie spéciale, et les sept pompes à incendie, et la voie ferrée qui charge les wagons à bière en pleine usine et les transporte directement sur la ligne de l'Est, et cette autre qui entoure les étangs pour le service de la glace, etc., etc.

Force nous est, vu l'étendue que ces indications sommaires nous ont déjà prise, de passer sous silence l'organisation des ateliers *où depuis 1870 n'est jamais entré un Allemand*, le service des équipes de jour et de nuit assurant la fabrication continue, et par conséquent très régulière, etc., etc., pour aborder enfin, avec le regret de ne pouvoir nous y arrêter plus longuement, ce que nous pourrions appeler l'organisation morale, plus parfaite encore, s'il se pouvait, que l'organisation industrielle.

Rappelons au moins que le vénérable fondateur de l'usine, Jules Tourtel, conseiller général de 1872 à sa mort, a rendu au Conseil d'immenses services, aujourd'hui continués par son digne fils Ernest, dont l'activité n'est pas absorbée par les travaux de l'usine, par les voyages d'études entrepris, avec tant de succès et de profit pour la brasserie française, en Autriche, en Bavière et en Angleterre, mais qui donne une notable partie de son temps aux intérêts généraux du département, depuis le choix qu'a fait de lui l'immense majorité des électeurs de son canton, pour l'envoyer siéger au Conseil général de Meurthe-et-Moselle.

L'histoire des générosités des frères Tourtel est écrite ici à tous les pas : ce sont les deniers personnels de Jules Tourtel qui érigèrent à Tantonville deux magnifiques édifices, le superbe Hôtel-de-ville de la commune et le groupe scolaire des garçons ; vient ensuite la dotation de l'école des filles et de l'école maternelle par les deux frères réunis dans la même pensée généreuse, etc., etc., c'est le chemin de fer de Nancy à Vézelise et Chalindrey dont aucune compagnie ne voulut jamais se charger et qui, commencée et achevée par la généreuse initiative de Jules Tourtel, sert aujourd'hui de voie de transit aux grandes lignes du Midi et rend d'immenses services au commerce général ; c'est le service médical et le service pharmaceutique mis gratuitement par les familles Tourtel à la disposition de tous les habitants de la commune, etc., etc.

Les jurys de Paris (1878), de Blois (1883), de Christchurch (1881), de Calcutta (1883), d'Amsterdam (1883), usaient du seul moyen en leur pouvoir pour récompenser la première de toutes les brasseries françaises, en lui décernant chacun une médaille d'or ; deux diplômes d'honneur leur furent délivrés à Blois et à Amsterdam. Nous voudrions, nous, imaginer une récompense nationale aussi grande que nous la puissions rêver, pour honorer dignement cette famille d'hommes de bien, de philanthropes, de patriotes, qui ont mieux fait que d'enrichir le pays en le dotant d'une magnifique industrie, qui ont su conquérir les cœurs par la douceur, l'aménité de leur caractère, qui ont résolu ce problème social presque insoluble : faire oublier, par l'aimable simplicité de leurs relations, la grande fortune et la situation que leur a conquise un demi siècle de travail, d'ordre et de loyauté.

A. Frœmer.

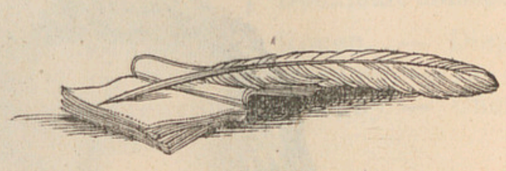

CAUSERIE

LA LÉGENDE DE L'ALSACE

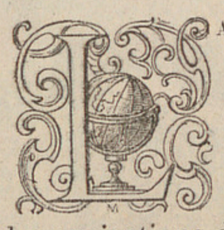

La légende n'est pas faite seulement pour expliquer certaines périodes à peu près inconnues du passé ; mieux que l'histoire, elle sait aussi résumer, en quelques traits saisissants, le caractère d'une époque, les aspirations d'un peuple ; sous des détails presque toujours matériellement inexacts, on sent revivre les temps écoulés et vibrer l'âme même des nations. A ce double titre, la légende est chère au public actuel, dont la curiosité est sans cesse en éveil et qui demande à connaître surtout, non pas le récit des guerres, des conquêtes et des traités de paix, mais le tableau, bien plus difficile à exécuter, de la vie intime et morale de nos ancêtres.

Si pareille entreprise présente de redoutables difficultés, elle est faite pour tenter les poètes : il s'en est déjà rencontré plusieurs qui, avec un réel talent et, d'ailleurs, non sans succès, ont essayé d'écrire la légende de quelques unes de nos provinces ; parmi tous ces poèmes éclos au soleil vivifiant de la poésie populaire, il n'en est point qui dût éveiller plus de sympathies que la *Légende de l'Alsace*, dont l'auteur, M. Edouard Schuré, n'est un inconnu pour personne. Par ses études antérieures, M. Schuré était en quelque sorte désigné pour l'œuvre qu'il vient de mener à bonne fin ; son *Histoire du lied* est un ouvrage déjà classique ; l'analyse patiente des drames de Richard Wagner l'avait ensuite pénétré des inspirations colossales de la poésie primitive ; nul mieux que lui n'avait donc qualité pour discerner, dans la formation du génie alsacien et dans l'éducation de ce petit peuple enfermé entre les Vosges et le Rhin, la part qui revient à l'influence germanique et celle qui appartient incontestablement à l'influence française.

Mais ce n'est ni d'un traité ni d'un ouvrage philosophique qu'il s'agit ici ; M. Schuré s'est efforcé, sans doute, de serrer de près les contours originaux qu'il a lus, mais de cette longue histoire, qui embrasse dix-huit siècles, il n'a voulu retenir que les points lumineux ; les épisodes qu'il a choisis sont comme des feuillets détachés d'une épopée qu'un ancien eût écrite en douze chants, et que l'imagination du lecteur se chargera volontiers de relier les uns aux autres.

Voici d'abord la *Défense du mur païen* ; ce mur, fait d'immenses quartiers de roche, entoure un des plus hauts plateaux d'Alsace ; c'est là que nos ancêtres, Séquanes et Kimris, se refugiaient avec leurs troupeaux, quand les barbares, franchissant le Rhin, couvraient la plaine fertile de leurs bandes affamées. Que de combats sanglants se sont livrés jadis au pied de cette montagne qui

projette vers sa gauche, comme un éperon gigantesque, le mont de Sainte-Odile, qu'un poète alsacien a nommé « la sentinelle avancée des Vosges! » Avec une très louable exactitude, M. Schuré nous a retracé l'histoire de ces laboureurs menacés constamment par l'invasion germanique. Puis, le poète reprenait le dessus sur l'historien, avec quelle allure lyrique il nous montre les vierges de Bélen saluant, après la victoire, le soleil qui monte à l'horizon :

Salut, ô roi du ciel, beau vainqueur de la nuit !
Comme un guerrier brillant, tu sors de l'ombre noire,
Et sur un char de feu tu montes dans ta gloire.
Ton bouclier s'enflamme et la terreur s'enfuit ;
Ton regard est la joie et ton arc la victoire,
Soleil, Soleil vainqueur, un peuple entier te suit !

Salut ! Viens regarder ton peuple à son réveil.
Nous quittons en chantant la Montagne de guerre,
Nous avons secoué la torpeur du sommeil.
Nous suivrons ton flambeau jusqu'au bout de la terre,
Derrière nous la nuit, devant nous la lumière.
Soleil ! Soleil vainqueur, ô radieux Soleil.

Cette magnifique inspiration clot l'histoire des premiers siècles ; le moyen âge arrive, période sombre et douloureuse surtout dans ces provinces éloignées où l'action du pouvoir central se faisait trop rarement sentir. On connaît généralement les deux épisodes que M. Schuré a développés avec un rare bonheur, et dont Sainte Odile, jeune fille vaillante qui résiste à l'autorité despotique d'un père féroce, et Richardis, reine qui dénonce et condamne la lâcheté de son mari, sont les deux touchantes héroïnes. Le seizième siècle jette heureusement une note consolante dans ce triste tableau : avec la Réforme et la Renaissance naissent les confréries de chanteurs et les poètes populaires accordent leur lyre. M. Schuré met en scène les Zurichois qui, pour prouver à leurs amis de Strasbourg qu'ils étaient en mesure de voler à leur secours si jamais la cité libre était menacée, descendirent le Rhin en bateau et débarquèrent une soupe encore chaude. Les Strasbourgeois n'ont pas oublié qu'en 1870 les Suisses restèrent fidèles à l'engagement que leurs pères asaient pris en 1576, et que leurs délégués obtinrent du général de Werder l'autorisation d'emmener loin de la ville assiégée et bombardée les femmes et les enfants.

L'histoire de la Révolution en Alsace est fertile en événements intéressants ; Strasbourg, même après avoir ouvert ses portes à Louis XIV, avait conservé ses franchises municipales ; aussi le mouvement de 1789 fut-il salué avec enthousiasme de l'autre côté des Vosges ; les enrôlements volontaires y furent plus nombreux que partout ailleurs, et plusieurs Alsaciens figurèrent avec honneur dans les armées de la Révolution et du premier empire. Ces souvenirs récents devaient naturellement servir de conclusion à la *Légende de l'Alsace*, qui est en même temps un acte de foi patriotique.

Un nouvel appareil de sauvetage en cas d'incendie a été expérimenté par son inventeur, le lieutenant des pompiers de Condé-sur-Noireau (Calvados), au pavillon de Flore, en présence de M. le colonel Couston et des officiers de l'état-major du corps des sapeurs-pompiers. Cet appareil s'adapte à toutes les ceintures de gymnastique, auxquelles il n'apporte qu'une légère modification.

Muni d'une pareille ceinture, on peut, en se servant d'une corde ordinaire, descendre de la plus haute maison, très vite ou très lentement, avec arrêt instantané à un point désigné.

Les journaux de Berlin rapportent qu'une société de capitalistes berlinois à l'intention de faire venir du Japon une quarantaine d'artisans japonais que l'on établira dans un village construit entièrement dans le genre de ceux de leur pays, avec un jardin attenant à chaque maison. Ces colons, parmi lesquels figureront des représentants de tous les métiers dans lesquels excellent les Japonais, travailleraient là sous les yeux des personnes qui viendraient les voir pour étudier leurs procédés. Le gouvernement allemand prête son appui à cette entreprise.

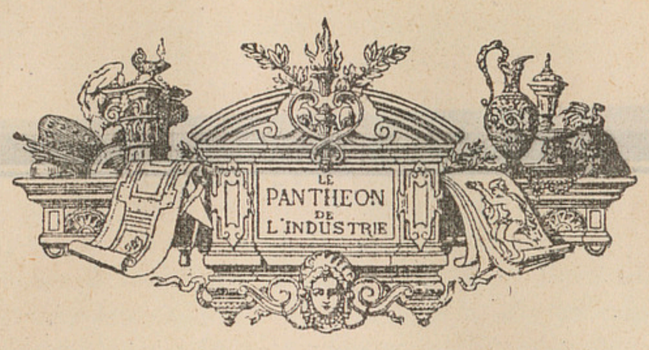

EXPOSITION DE ROUEN

IX

LA COMPAGNIE EUROPÉENNE

D'ÉCLAIRAGE ET DE CHAUFFAGE PAR LE GAZ

L'ÉCONOMIE de temps et d'argent qui résulte de l'emploi du gaz pour l'éclairage et le chauffage des habitations suffirait à expliquer les développements considérables de son usage, si nous n'avions à constater en même temps les perfectionnements des appareils qui en ont multiplié et facilité les applications.

L'Exposition de Rouen vient de nous en fournir de nouvelles preuves en nous mettant en présence de l'installation très complète et très intéressante des appareils de la *Compagnie Européenne*.

Le but de cette Compagnie a été de montrer, dans cette exposition, tout ce que l'on peut obtenir de l'emploi du gaz avec les appareils les plus perfectionnés, soit comme éclairage, soit comme chauffage, soit comme force motrice.

C'est donc avec le plus vif intérêt que nous avons pu étudier, tout le parti que la science, au service de l'industrie, a pu tirer des nombreuses combinaisons auxquelles donne lieu la construction des appareils appropriés aux divers usages que nous venons d'exposer.

L'éclairage au gaz se subdivise lui-même en trois branches distinctes : l'éclairage des appartements ; l'éclairage des ateliers et des usines ; l'éclairage des rues et des places publiques.

Pour l'éclairage des appartements, la *Compagnie Européenne* a fait une exposition très-complète de brûleurs avec becs argands, papillons et Manchester. Il est facile de comprendre, par cette installation, que ce qu'il y a de plus intéressant dans l'appareil d'éclairage, c'est *le brûleur*. C'est sur ce point que doivent se porter tous les efforts de l'inventeur ; car c'est de là que dépend tout à la fois l'intensité et l'économie de l'éclairage.

Développer une grande surface lumineuse avec la plus petite quantité possible de gaz, tel est le problème posé, tel a été le problème résolu par la Compagnie. On peut voir, en effet, dans son exposition, qu'elle s'est attachée à rechercher les brûleurs les plus économiques et les plus pratiques ; ce sont des brûleurs réglés dans des conditions déterminées et reconnus, après épreuve, les meilleurs pour le bon emploi qu'ils font du gaz, c'est-à-dire ceux qui donnent le maximum de lumière avec le minimum de gaz pour une surface lumineuse déterminée.

Des calculs très précis ont démontré qu'avec tel brûleur, pour une lumière égale, la dépense de gaz est plus grande qu'avec tel autre brûleur. On est ainsi parvenu, de comparaison en comparaison, à établir des règles définitives qui ont permis d'arrêter d'une manière certaine les conditions de la forme et de la construction des brûleurs.

En résumé, dans un appareil, c'est le brûleur qui est la chose principale et nous saisissons avec empressement cette occasion d'appeler l'attention du public sur ce point spécial jusqu'ici — il faut bien le dire — beaucoup trop négligé dans l'examen et dans le choix des appareils. Il y va de l'intérêt des consommateurs à tous les points de vue, au point de vue de la puissance de l'éclairage qu'ils peuvent obtenir, et au point de vue de l'économie même qu'ils peuvent réaliser sur la consommation, et dans le but de vicier dans les moindres proportions possibles l'air des appartements.

Il faut donc savoir gré à la Compagnie Européenne d'avoir su si habilement mettre en lumière — le mot est ici tout à fait de circonstance — une des questions les plus intéressantes de l'éclairage au gaz.

La Compagnie a également exposé des becs spéciaux et des lanternes de divers modèles à l'usage des ateliers ; puis des becs d'une construction particulière pour places publiques dont l'intensité est de 15 à 20 carcel. Ceux qu'elle a disposés à l'entrée de l'Exposition possèdent une intensité de 50 à 60 carcel par lanterne (système Victor Popp, incandescent par le gaz).

Elle a exposé enfin toute une série d'appareils courants et d'appareils de luxe, suspensions, lustres pour salons, etc., etc., dans le détail desquels nous n'avons pas l'intention d'entrer, notre but n'étant, dans cette partie de notre tâche, que d'appeler l'attention sur l'importance économique des brûleurs.

Beaucoup de personnes, en effet, en faisant l'acquisition d'appareils très luxueux, d'un style et d'une élégance irréprochables, ne songent pas assez que c'est du brûleur qu'il faut surtout se préoccuper dans le choix qu'elles ont à faire.

Les appareils de la *Compagnie Européenne* ne laissant rien à désirer sous tous les rapports, constituent de véritables modèles du genre et c'est en ce sens que son exposition aussi instructive qu'intéressante aura rendu un véritable service à tous ceux qui l'auront étudiée avec attention.

Dans la série des appareils de chauffage exposés par la Compagnie, nous remarquons d'abord plusieurs appareils de chimie du système Wiesnegy, puis un grand nombre d'appareils pour la cuisine de tous systèmes et de tous modèles réunissant les derniers perfectionnements.

Signalons, entre autres, à usage de cuisine, un petit fourneau, d'un système tout nouveau, réglé de telle sorte que le gaz monte ou baisse suivant qu'on place ou qu'on enlève la casserole : disposition économique qui évite tout à la fois des pertes de temps et des dépenses inutiles de gaz.

Ce système est dû à M. Gauthier, directeur de la Compagnie Européenne du Hâvre, qui l'a disposé spécialement pour l'Exposition de Rouen.

Citons encore des fourneaux et des calorifères à gaz ou à coke, puis des appareils très ingénieux pour repasseuses, tailleurs, coiffeurs, bijoutiers ; une lessiveuse commode, pratique ; enfin toutes les applications imaginables du gaz à tous les usages du chauffage et de l'éclairage.

Comme force motrice, ce sont les moteurs Otto, Bénier et Bischopp, que nos lecteurs connaissent, qui servent à la démonstration de la *Compagnie Européenne*.

On le voit, cette exposition est très complète, très instructive. Elle nous a fourni des documents techniques dont l'importance n'échappera à aucun de nos lecteurs, et qui, à ce titre, avaient leur place marquée dans la revue que nous consacrons à l'Exposition nationale de Rouen.

Il nous reste à parler d'un système d'installation en location, adopté par la Compagnie, et qui nous a paru des plus avantageux pour les consommateurs. En voici l'économie :

Un locataire, arrivant dans une maison où le gaz n'est pas installé, peut obtenir cette installation, de la Compagnie, moyennant une location mensuelle des appareils d'éclairage ou de chauffage dont le prix est établi comme il suit : 1 appareil d'éclairage ou de chauffage se louera par mois 1 fr. ; 2 appareils se loueront 1 fr. 10 ; 3 appareils, 1 fr. 20, et ainsi de suite en ajoutant 10 centimes autant de fois qu'il y aura d'appareils à ajouter au premier qui coûte le plus cher (1 fr.) à cause de l'installation.

Mais quand on songe que l'installation comprend un tuyau de branchement de 10 mètres au maximum sous la voie publique, le compteur et son robinet, le tuyautage intérieur pouvant aller jusqu'à 30 mètres, y compris la fourniture des appareils éclairant ou chauffant, on est frappé des facilités et de l'économie qui résultent, pour le public rouennais, de cette combinaison ingénieuse et originale, et l'on ne peut s'étonner que d'une chose, c'est qu'elle ne soit pas encore adoptée dans toutes les grandes villes de France, où elle ne pourrait manquer d'obtenir un immense succès.

Nous ne pouvons qu'applaudir, pour notre part, à cette heureuse innovation appelée à rendre tant de services, surtout dans les maisons à faibles loyers et nous félicitons hautement la *Compagnie Européenne* d'une féconde initiative, dont les bienfaits sont déjà si vivement ressentis, et qui ne tardera pas à prendre rang parmi les solutions les plus intéressantes de notre économie sociale au dix-neuvième siècle.

ACH. GL.

VUE GÉNÉRALE DE LA GR

BRASSERIE DE TANTONVILLE